



COLLEGE
JEAN MONNET

**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE
LOCATION ET MAINTENANCE D'UN MATERIEL DE REPROGRAPHIE**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du
Code des Marchés publics

Personne publique contractante :
Collège Jean Monnet
18 rue Seguin
69002 Lyon
Téléphone : 04.78.42.93.54.

Personne détenant le pouvoir adjudicateur : Mme FRAHI
Personne responsable du suivi de l'exécution du marché : Mme CORBAUX

Date de publication : 28 mai 2018
Date limite de réception des offres : 18 juin 2018
Date de livraison et mise en service du matériel : 24 août 2018

1. **OBJET DU MARCHE**

Le marché a pour objet la location (sans option d'achat) et la maintenance d'un photocopieur noir et blanc et couleurs.

Les prestations sont à exécuter dans les locaux du collège Jean Monnet, au 18 rue Seguin.

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique.

Le présent marché prend effet à compter du 24 août 2018 pour une période de 4 ans.

2. **CONTENU DE L'OFFRE**

La prestation comprend :

- ◆ La livraison et la mise en service du matériel dans la salle désignée
- ◆ La maintenance
- ◆ La formation des personnels habilités à utiliser les matériels
- ◆ La fourniture de la documentation commerciale et technique, en langue française, relative au photocopieur et à ses accessoires

1/3



COLLEGE JEAN MONNET

Descriptif du matériel :

1 copieur numérique neuf noir et blanc et couleur
30 copies / minute au minimum
Format A4 / A3
Chargeur de documents
Magasin papier : au minimum 1 A4 de 500 feuilles et 1 A3 de 500 feuilles
Recto verso
Agrandissement et réduction des documents
Pas d'agrafeuse
imprimante
Code utilisateurs
Pas d'engagement sur le volume de copies
Volume moyen de copies noir et blanc par an : 52 000
Volume moyen de copies couleurs par an : 50 000

La maintenance comprend toutes les interventions, l'entretien complet des matériels, les visites de maintenance, le remplacement des pièces usagées ou détériorées, ainsi que la fourniture des consommables nécessaires au bon fonctionnement (hors papier, supports spéciaux).

3. CRITERES D'ATTRIBUTION

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après par ordre d'importance décroissante comme suit :

- ◆ Le prix 50%
- ◆ Qualité du matériel 20%
- ◆ Le délai d'intervention technique 20%
- ◆ La qualité des prestations annexes (conditions de livraison, d'installation, de formation...) 10%

Modalités de règlement et prix :

Les factures sont établies trimestriellement, à terme échu.

Les factures seront établies en 2 exemplaires (un original et un duplicata) ou déposées sur le portail Chorus.

Les sommes dues au prestataire en exécution du présent marché sont payées dans un délai maximal de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement correspondante.

2/3



COLLEGE JEAN MONNET

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la fourniture, ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au transport jusqu'au lieu de livraison, au frais de montage. Les prix sont fermes.

4. INSTALLATION

Les opérations d'installation et de mise en service d'un matériel sont effectuées sur le site par le titulaire gratuitement. Elles comprennent le déchargement, le déballage, la mise en service et les essais de bon fonctionnement. Ce travail inclut également la saisie dans le matériel des codes utilisateurs. Ces opérations se feront en présence d'un responsable du collège. Le matériel devra être installé le 24 août 2018 au plus tard.

5. CONTENU ET DEPOT DES OFFRES

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- ◆ L'offre du candidat
- ◆ Tous les documents permettant d'apprécier techniquement les offres (caractéristiques du matériel)
- ◆ Tous les documents permettant d'apprécier les capacités professionnelles du soumissionnaire
- ◆ Tous les documents que le candidat pourra juger utile à la justification de son offre et le cas échéant les mesures prises pour la protection de l'environnement (recyclage des machines en fin de vie, sort des toners et des consommables usagers...)

Toute candidature incomplète pourra être rejetée.

Un exemplaire de ce document devra être retourné au Collège Jean Monnet, après signature du fournisseur retenu, le présent document valant acte d'engagement.

❖ **Correspondant à contacter pour des renseignements :**

Mme A. Corbaux, gestionnaire : 04.78.42.93.54 - intendant.0692334m@ac-lyon.fr